



**Structure Fédérative  
de Recherche - SANTÉ**  
François Bonamy

**Conseil SFR**  
**Université de Nantes / CNRS UMS3556**  
**Inserm US016**  
**CHU de Nantes**  
Relevé de décisions du : 02/11/2020

Présents : ADJALI O, BECK L, BERNARDEAU K, BLOUIN V, CHASLES A, CHETIVEAUX M, CHEVALIER C, CONCHON S, DE FRANCE A, GEOFFROY V, GREGOIRE M, GRANDJEAN C, GUICHEUX J, HASPOT F, JOSIEN R, LE SCOUARNEC S, LEMARCHAND P, LE PAPE P, LOIRAND G, LOPES N, NAVEILHAN P, NEUNLIST M, PAIN M, PALLIER A, PARNET P, POPOVA M, REDINI F, REDON R, ROQUILLY A, SCOTET E.

Excusés : DELALEU F, SAULQUIN X, SEBILLE V.

Invités : DEREVIER A, BLANDIN S, GRASSET O, LECOMPTE C, LIABEU F, MACCOTTA C, PAUL-GILLOTEAUX P, TANGUY R.

### ➤ Plateforme MicroPICell : Histologie.

cf présentation Conseil SFR 201102 Histologie (diaporama ci-joint)

**La SFR va accompagner les plateformes dans la communication sur la disponibilité des équipements mis à disposition pour utilisation par la communauté des chercheurs des Pays de la Loire.**

### ➤ **ANIMALERIES :**

1. PCA ANIMALERIES : Gestion de la crise sanitaire au sein des PES – CF mail de Marie Liabeuf du 02/11/20 à 17h41.

Ce PCA se base sur le maintien de l'activité du personnel avec leur rotation sur site sur 15 jours pour permettre la préservation de la santé des agents et leur disponibilité professionnelle. Principe de rotation des équipes = principe de bonne gestion en temps de crise.

- a. Pour l'IRS 2, la faculté de médecine et l'animalerie du CRTI, avec le personnel actuel et le nombre de cages actuel, maintien de l'activité possible.
- b. Pour le LGA, besoin de prévoir un renfort « au cas où » si un des 2 animaliers tombe malade – U1089 peut se positionner.
- c. IRS UN
  - Actuellement 1450 cages - Pour un maintien de l'activité avec 1200 cages, besoin de 6 ETP.
  - l'IRS UN actuellement dans ce cadre a 3 ETP Animalier. Il est donc indispensable de trouver **3 ETP de renfort** par quinzaine, dans les laboratoires utilisateurs – conditions requises : **AVOIR L'HABILITATION D'EXPERIMENTATION ANIMALE.**

RESUME d'Olivier GRASSET : diminution indispensable des volumes de cages à l'IRS-UN, le plus vite possible. Le but de cette décision est LE MAINTIEN DE l'activité dans une hypothèse d'un durcissement du confinement.

2. Création d'une zone axénique au sein de l'IRS2 (réaffectation de la zone lapin SPF) :

Actuellement à l'IRS 2, la zone SPF lapin n'a été utilisé que une seule fois depuis 2016.

A ONIRIS, il y a une forte utilisation de la zone lapin avec coût moindre qu'à l'IRS 2. Le coût d'un lapin en zone SPF est 10 fois > à une zone non SFP.

Le besoin d'une zone axénique pour les souris sur le site de Nantes est un projet porté par Antoine Roquilly (EA3826). L'U1280, qui actuellement réalise ses expérimentations en région parisienne (Jouy-en-Josas), dans l'attente de l'équipement INRAE sur le site nantais de la Géraudière, et l'U1235 ont manifesté leur intérêt pour ce projet.

Cette mise en place ne nécessite pas de gros travaux (une paillasse à enlever), elle nécessite l'achat d'équipements spécifiques, estimés à +/- 150K€.

L'EA 3826 a déjà obtenu 50K€ pour commencer à équiper de cette zone et a d'autres demande de financements en cours.

Le souhait est un objectif d'ouverture de la zone pour septembre 2021

**Proposition, du changement d'orientation de la zone lapin SPF de l'IRS 2 vers la création d'une zone axénique souris, validée à l'unanimité des présents.**

---

**Prochain Conseil : 7 décembre 2020**